



2.04/21

Delémont, le 28 juin 2021

Question écrite

Artisanat non grata ?

Dernièrement, des artisans ont contacté l'administration communale afin d'obtenir du terrain pour bâtir un atelier. Ils visaient la zone industrielle. Le service de l'UETP a répondu négativement, le critère en termes d'emploi au m² n'étant pas rempli.

Il est clair que la construction d'ateliers pour l'artisanat est gourmande en terrain pour un petit nombre d'emplois. Mais ont-ils le choix ? On construit des logements, des usines, nombre de bureaux et magasins. Pourtant, il faut bien équiper et entretenir toutes ces structures et c'est le rôle essentiel des artisans. D'autres artisans sont également actifs dans des domaines variés comme la confection, la réparation d'éléments mobilier, le textile ou la cosmétique. S'ils ne trouvent pas à s'établir sur place, bannis par les règlements ou exclus par des coûts trop élevés, quelles options leur restent-ils ? Sont-ils devenus persona non grata ?

Par la force des choses, les entreprises doivent se moderniser et s'adapter aux exigences actuelles. De ce fait, nombre d'ateliers du centre-ville deviennent obsolètes suite à l'évolution des techniques mais aussi en raison de leurs aménagements inadéquats. Certains locaux ne disposent ainsi pas de WC, de chauffage, voire parfois même d'eau chaude, alors que ces aménagements élémentaires sont obligatoires, en particulier pour les entreprises voulant former leur relève. De plus, certains locaux utilisés comme atelier sont d'accès difficile pour les grands véhicules utilisés aujourd'hui.

L'article promotionnel de la Commune et de la ZARD dans le numéro de décembre 2020 de Delémont.ch ne laisse aucune place pour l'artisanat. De la lecture du PAL, des articles de Delémont.ch comme du site internet communal, il ressort que l'industrie manufacturière est bien accueillie, de même que les bureaux, magasins ou cabinets. Mais qu'en est-il de l'artisanat ?

De plus, la mouvance actuelle pousse à limiter les transports en véhicule énergivore et à consommer local. L'exode qui se prépare du centre-ville pour les extérieurs de la ville va dans le sens inverse de cette volonté, avec un risque de trafic accru, sans parler de la possible perte de substance fiscale.

Voici donc nos questions :

- Le Conseil communal est-il conscient des difficultés qui se posent pour les artisans à la recherche de locaux ou de terrains ?
- La mise à disposition de terrains à la rue Emile-Boéchat a été évoquée, qu'en est-il ? A-t-on un calendrier ?
- Quelles sont les autres options de localisation pour l'artisanat en ville de Delémont ? Sont-elles suffisantes pour répondre aux demandes ?
- Si rien n'est fait, le conseil communal ne craint-il pas un exode de son artisanat ?

Nous remercions le Conseil communal pour ses réponses.

Pour le groupe socialiste,
Diego Tomaselli